PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE OU MOTOCYCLE

N° d'imprimé : **VP10023448**

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle volontaire Total	04/11/2026	26001255

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S035Z219

RAISON SOCIALE : CONTROLE TECHNIQUE POLE AUTO 35

ADRESSE : La Brosse
ZA route du Meuble
35760 SAINT GREGOIRE
Tel:02 99 13 13 00

IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 035T1338

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

N° Immatriculation	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GX-178-YL (F)	28/06/2024	28/06/2024

Genre	Marque	Type
CTTE	RENAULT	ABSENT

N° dans la série du type	Énergie
VF1VB000672376098	GO

Kilométrage inscrit au compteur	Désignation commerciale
23491	MASTER

TITULAIRE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

NOM, PRÉNOM OU RAISON SOCIALE : ALCOPA AUCTION

ADRESSE :

DÉFAUTS OU ANOMALIES CONSTATÉS

1 - Défaillances constatées : 3

* 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences (G)

4.4.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace légèrement défectueuse (pas d'influence sur la lumière émise) (G,D)

5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger (ARD)

2 - Information

Les défaillances précédées par ** sont CRITIQUES et celles précédées par * sont MAJEURES en cas de contrôle règlementaire.

GROUPE(S) DE POINTS CONTRÔLÉS

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié relatif au contrôle technique des véhicules dont le poids n'excède pas 3,5 tonnes.

MESURES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage :	-0.6 m/km			
Dissymétrie suspension :	6%		6%	
Forces verticales :	1399 daN		1233 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	523 daN	535 daN	418 daN	410 daN
Déséquilibre :	3%		2%	
Forces de freinage (efficacité):	523 daN	535 daN	418 daN	410 daN
Taux d'efficacité global :	71			
Frein de stationnement	Taux d'efficacité : 28%			
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées	C1 : <0.10	C2 : <0.10		
Feux de croisement	-0.4%	-0.5%		